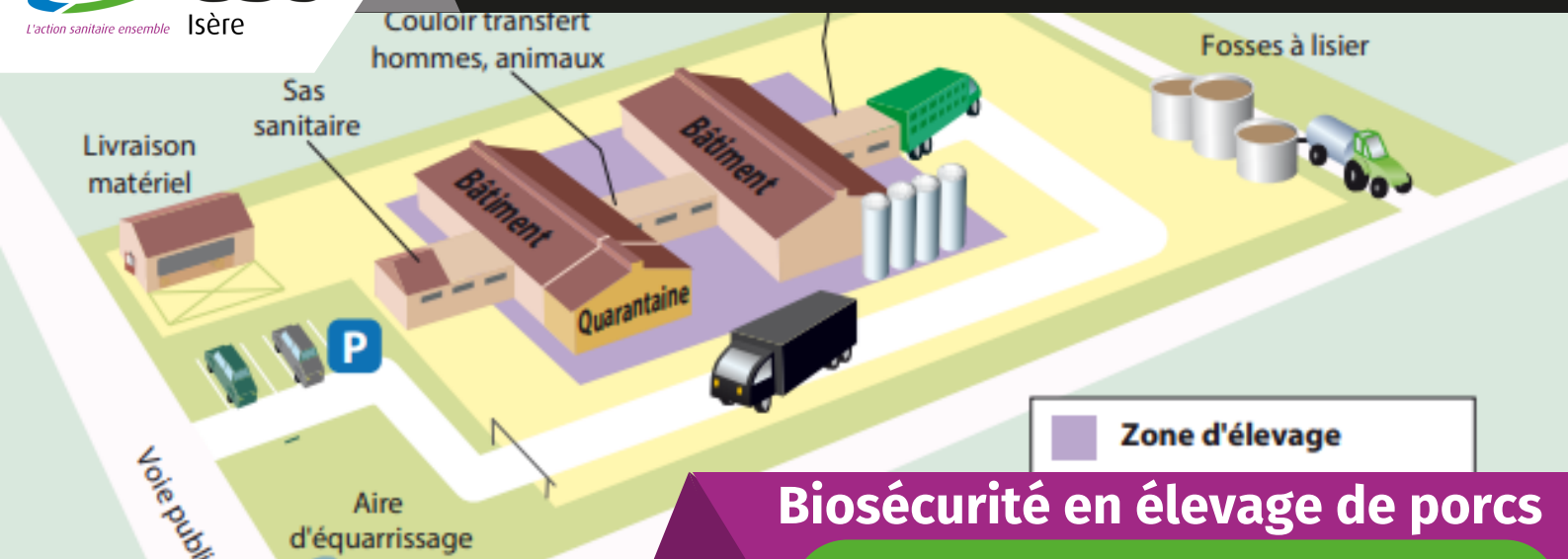




Biosécurité en élevage de porcs

Formation obligatoire pour une personne de l'élevage porcin.

Aurore TOSTI, directrice du GDS, formatrice agréée

Éleveurs de porcs ayant une activité commerciale

Lundi 16 décembre 2024 de 9h à 17h

Chacun travaille sur son propre plan de biosécurité

Formation certifiante "Biosécurité"

Rives

Objectifs

L'arrêté ministériel précise qu'à compter du 1er janvier 2020, les éleveurs porcins ayant une activité commerciale doivent être en mesure de présenter aux services de l'Etat :

- le plan de biosécurité de leur élevage,
- l'attestation de suivi d'une formation Biosécurité dispensée par un organisme agréé,
- le respect de règles liées aux locaux : plan de circulation, gestion des cadavres, fumiers et lisiers,...

Méthodes pédagogiques

Journée en salle : Présentation Powerpoint ; échanges stagiaires/formateur. Quizz. Travail sur des cas concrets.

Chaque participant travaille sur son plan personnel de biosécurité. Le support présenté est distribué aux participants.

Au programme de la journée

Module 1 : en salle

- Présentation de la Peste Porcine Africaine (la maladie, sa cause, son importance, sa contagiosité).
- Principes de base de biosécurité et règles de nettoyage-désinfection.

Module 2 : en salle

- Présentation et explication de l'Arrêté Ministériel.
- Elaboration du plan de biosécurité par chaque éleveur et discussion de chaque cas en groupe.

GRATUIT Pour les éleveurs éligibles VIVEA

Repas offert pour les adhérents



Lundi 16 décembre 2024
de 9h à 17h

Contact :

Responsable de stage : Céline SAVOYAT
- au standard du GDS : 09 74 50 85 85
- par mail : gds38@reseaugds.com

Tarifs de la formation

	Eleveur adhérent au GDS 38	Eleveur non adhérent au GDS 38
Eleveur éligible au fonds VIVEA ou OCAPIAT	0 €	20 €
Eleveur non VIVEA ou OCAPIAT	50 €	70 €

Les éleveurs adhérents au GDS sont prioritaires.

Crédit photo : Porcmag

Bulletin d'inscription

Biosécurité en élevage de porcs - Lundi 16 décembre 2024

**A renvoyer avant le 9 décembre à gds38@reseaugds.com
ou GDS38, 145 espace trois fontaines, 38140 RIVES**

N° EDE :

Nom de l'élevage :

Nom et prénom :

Adresse :

.....

.....

Mail :

Téléphone :

Spécificités alimentaires :

Qui vous a parlé de ce stage ?

☐ GDS

☐ Vétérinaire

☐ Autre

**Envoyer un chèque de 50 € au
GDS 38 pour réserver votre place.**

Quelles sont vos attentes ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

J'accepte que mes coordonnées soient transmises aux
autres participants pour un éventuel covoiturage :

☐ Oui

☐ Non

J'amène un plan de mon exploitation (ou une vue
aérienne) et des feutres de couleur pour réaliser mon
plan de biosécurité pendant la formation.

Le plan regroupe tous les bâtiments d'élevage, les éventuels
parcours extérieurs, l'aire d'équarrissage, les zones de stockage
d'aliment), les éventuels points de vente à la ferme,....

Une **confirmation d'inscription** vous sera envoyée à réception de votre **dossier complet (chèque + bulletin)**

Une **attestation de présence** vous sera envoyée le jour de la formation.

Cette journée de formation bénéficie des crédits de VIVEA, FSE.

Il n'y a aucun prérequis à avoir.

La validation de la formation se fait par évaluation des acquis par la responsable de stage, Céline SAVOYAT.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : nous contacter.

Règlement intérieur disponible sur www.frgdsaura.fr